



## ASSOCIATION DE LA FIBROMYALGIE – RÉGION MONTÉRÉGIE

570, boulevard Roland-Therrien, suite 205, Longueuil (Québec) J4H 3V9

Téléphone : 450-928-1261 / Sans frais 1-888-928-1261

info@fibromyalgiemonteregie.ca / www.fibromyalgiemonteregie.ca

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS D'AUTOMNE 2017

NOM : PRÉNOM : MEMBRE  : # \_\_\_\_\_ NON-MEMBRE

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

CELLULAIRE :

COURRIEL :

NOM DE L'ACTIVITÉ	LIEU	PRIX
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		
<b>ATTENTION</b> DATE LIMITE POUR VOUS INSCRIRE VENDREDI 1 <sup>er</sup> SEPTEMBRE	TOTAL	

Retournez votre coupon d'inscription et votre chèque par la poste (prévoir le délai de livraison) ou présentez-vous à nos bureaux pour payer comptant ou par chèque. Libellez le chèque au nom de : *Association de la fibromyalgie-Région Montérégie*.

Vous êtes officiellement inscrits lorsque nous avons reçu votre paiement.

L'AFRM se réserve le droit d'annuler une activité faute d'inscriptions suffisantes.

**\*Veuillez prendre note qu'aucun remboursement ne sera accordé à partir de la 5e journée précédant le début de l'activité.**

**Des frais administratifs représentant 10 % du coût de l'inscription seront retenus pour une annulation de la part du participant.**

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS D'AUTOMNE 2017

NOM : PRÉNOM : MEMBRE  : # \_\_\_\_\_ NON-MEMBRE

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

CELLULAIRE :

COURRIEL :

NOM DE L'ACTIVITÉ	LIEU	PRIX
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		
<b>ATTENTION</b> DATE LIMITE POUR VOUS INSCRIRE VENDREDI 1 <sup>er</sup> SEPTEMBRE	TOTAL	

Retournez votre coupon d'inscription et votre chèque par la poste (prévoir le délai de livraison) ou présentez-vous à nos bureaux pour payer comptant ou par chèque. Libellez le chèque au nom de : *Association de la fibromyalgie-Région Montérégie*.

Vous êtes officiellement inscrits lorsque nous avons reçu votre paiement.

L'AFRM se réserve le droit d'annuler une activité faute d'inscriptions suffisantes.

**\*Veuillez prendre note qu'aucun remboursement ne sera accordé à partir de la 5e journée précédant le début de l'activité.**

**Des frais administratifs représentant 10 % du coût de l'inscription seront retenus pour une annulation de la part du participant.**